

Comme solution au problème de l'exode rural, il propose la création de postes de louage d'instruments aratoires où les petits agriculteurs pourraient louer la machinerie. De plus, il estime que le gouvernement, dans le cadre de son programme d'éducation, devrait aider les gens à devenir de meilleurs agriculteurs.

Durant la pause café, on lui a demandé pourquoi on n'avait pas tenté de créer des coopératives d'instruments aratoires. Il a répondu que les agriculteurs du Nouveau-Brunswick sont indépendants.

Ci-après se trouvent les principaux points qui ressortent de la présentation du mémoire et de la discussion.

La forêt recouvre 85 p. 100 du territoire du Nouveau-Brunswick et l'on prévoit qu'en l'an 2000 la demande de pâte de bois sera quatre fois supérieure à la demande actuelle.

D'après les données selon lesquelles une superficie de 18.820 acres était déboisée dans le comté de Kent en 1961, alors qu'en 1961, il n'y avait que 7.858, on peut constater quelle est la superficie des terrains déboisés qui ont été rendus à la forêt entre 1961 et 1981. Un certain bois doit avoir une superficie supérieure à 600 acres pour assurer un revenu même assez minime.

D'importantes compagnies se portent acquiescentes à petites terres forestières (tenues en franc-alleu). De l'avis de R. P. Hart, un petit propriétaire peut produire et vendre du bois à pâte à meilleur compte que les grosses compagnies. Toutefois, la demande de bois est telle qu'il suffit aux grosses compagnies d'exploiter/répartir leur territoire pour faire face à la demande et pour maintenir le plein rendement de leurs terres. Alors, elles n'achètent des petites exploitations de terres forestières qu'au prix qu'elles fixent elles-mêmes.

Les compagnies de pâte et papier ont le monopole de l'achat et de la vente de la pâte de bois. Plus de 80 p. 100 des terres de la Couronne, qui recouvrent 45 p. 100 du Nouveau-Brunswick, sont affermées à de grosses compagnies de pâte et papier. Même les 20 p. 100 du territoire, qui se composent de petites propriétés, n'appartiennent pas nécessairement à de petites exploitations.

Le R. P. Hart a parlé de la Suède. La Suède possède une industrie forestière productive, parce qu'elle compte de puissantes associations de propriétaires forestiers. Contrairement au Nouveau-Brunswick, ces associations exportent un produit fini. Elles possèdent de puissantes coopératives d'achat et de vente. Elles forment des bûcherons professionnels et leur assurent le plein emploi. Contrairement au Nouveau-Brunswick qui ne dispose d'aucun bûcheron spécialisé et n'assure du travail que durant la moitié de l'année.

M. Sherwood donne à entendre que les grosses compagnies sont en train d'acheter les petites propriétés. Il déclare qu'une proportion de 30 p. 100 de l'économie du Nouveau-Brunswick repose sur l'agriculture et que les gens délaissent la terre uniquement pour des raisons d'ordre économique. (La situation suédoise diffère en ce que les Suédois ont moins intérêt à délaisser les terres, parce que le revenu nécessaire à la ville ne diffère pas sensiblement de celui qui est accessible dans les régions rurales.)

M. Snowshow est agriculteur et s'applique de l'exode rural dont la cause profonde réside, selon lui, dans l'important accroissement de la productivité agricole qui a mené à la création de fermes plus vastes et plus viables. Il affirme que les agriculteurs présents être payés à la ferme qu'à la ville.